

Rapport financier sur l'année 2020

Dépenses

	2019	2020
Alimentation	5 777,55	6 294,46
Produits entretien	338,13	435,49
Fournitures bur	152,35	1 355,24
Prest. Service	1 101,62	1 450,00
Nettoyage locaux		1 130,00
Matériel équip trav	11 745,86	3 312,93
Eau	2 412,72	3 294,31
Gaz	11 882,06	12 647,81
Electricité	5 372,30	5 464,49
Pécule PE	5 765,00	6 080,00
Abondement Epar	1 985,00	1 455,99
Locations locaux	21 600,00	21 600,00
Aide accès logt		
Assurances	1 024,11	1 053,22
Petit équipement	7 090,28	1 991,77
Déplacement	5 641,34	3 845,06
Activités cult sport	314,65	58,50
Mission réception	621,01	204,06
Frais postaux inter	1 415,30	1 436,24
Primes Gratif.	2 805,03	2 131,27
Taxe foncière	3 611,00	3 609,00
Salaires	26 245,80	28 723,25
Cotisation URSSAF	19 905,49	21 467,00
Médecine du trav	103,80	138,20
Prêts résidents		
RembT caution		
Divers	1 048,59	970,90
Provisions	4 490,00	

142 448,99	130 149,19
------------	------------

Recettes

	2019	2020
Prestation SPIP	50 774,00	79034
Prestation CPA		
Prestation CAF	16 591,00	15809
Locations diverses	5 945,00	4211
Fondation de France	1 000,00	
CCAS Metz	1 500,00	1500
Subvention mense	1 000,00	1000
Subvention SPIP	11 000,00	11000
Subvention DDFIP	14 600,00	14600
Dons particuliers	24 894,66	19479,27
Dons d'organisme	2 480,00	5425,94
Cotisations	110,00	106
Participations résid	12 178,91	12361,9
Produits divers	494,08	195,13
Intérêt parts socia	1,20	1,05
Report 2018	20 784,70	

163 353,55	164723,29
------------	-----------

Résultat 2020

30/09/2021

34 574,10

Budget prévisionnel

Dépenses

2021

6021	Alimentation	6 500
60222	Produits entretien	400
60225	Fournitures bureau	1 000
6040	Prestations de Service	900
6041	Nettoyage locaux	4 500
605	matériel équipement travaux	4 800
60611	eau	4 000
60612	gaz	15 000
60613	Electricité	6 000
6111	Pécule PE	6 100
6112	Abondement Epar	2 000
6132	locations locaux	21 600
6133	Aide accès logt	
6161	Assurances	1 100
6228	Divers	1 000
6251	Déplacement	500
6252	Activités culturelles sport	200
6253	Mission réception	400
626	Frais postaux inter	1 200
6278	Autres frais	
63512	Taxe foncière	3 800
6411	Salaires	29 500
6451	Cotisation URSSAF	20 000
6475	Médecine du travail	100
67100	Prêts résidents	
67101	Remboursement caution	
6713	Dons, libéralités	1 000

131 600

Recettes

2021

7061	prestation SPIP	65 840
7062	Prestation CPA	
7064	Prestation CAF	11 800
708300	Locations diverses	6 580
7401	Fondation de France	
7403	CCAS Metz	1 500
7404	Subvention mense	1 000
7406	Subvention SPIP	11 000
7407	Subvention DDFIP	0
7541	Dons particuliers	13 000
7542	Dons d'organisme	4 400
756000	Cotisations	80
7581	Participations résidents	11 500
758	produits divers	4 900
7682	intérêt parts sociales	
771000	Produits exception	

131 600

1 - le nettoyage des locaux sera effectué en 2021 par une société.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES POUR L'EXERCICE 2020

Mesdames et Messieurs,

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons vérifié les comptes d'ALERPI clos le 31 décembre 2020 pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

L'ensemble des documents comptables nécessaires à cette vérification nous a été transmis le 25 septembre 2021 lors d'une réunion de contrôle à laquelle participaient Mme Antoinette BASTIEN (trésorière adjointe) et M. Pierre LEBRUN (trésorier).

Au cours de cette réunion, nous avons eu accès à tous les documents nécessaires à l'exécution de cette mission de contrôle.

- L'ensemble des comptes de l'association pour 2020 : grand livre – compte de résultat
- Les relevés de comptes bancaires et le journal de caisse de l'année 2020
- Les pièces justificatives des recettes et dépenses pour 2020

Tous les documents utiles dont nous avons besoin pour effectuer cette vérification nous ont été donnés.

Nous avons pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications. et nous confirmons bien que :

- Les recettes sont de 164 723,29 €
- Les dépenses sont de 130 149,19 €
- Le résultat de l'année est de 34 574,10 €, celui de 2019 étant de 26 165,11 €
- Les disponibilités bancaires sont de 151 198,97 € et en caisse de 744,43 €

Nous confirmons que les soldes de banque sont conformes aux extraits des comptes bancaires.

A l'issue de ce contrôle, nous pouvons affirmer que les comptes de l'association sont tenus correctement et régulièrement et qu'ils sont conformes aux documents qui vous ont été présentés tout à l'heure.

Nous réitérons, toute fois, notre suggestion de l'an dernier quant la clôture du compte courant au Crédit Agricole qui engendre des frais de fonctionnement mensuels pour un solde peu important et deux écritures par mois, hors frais de compte (l'une au crédit, l'autre au débit).

Pour donner une idée de l'importance du travail fourni, il suffit de noter qu'en 2020 quelques 1050 mouvements ont été enregistrés.

En conséquence, et compte tenu du résultat de la vérification que nous avons faite, nous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2020 tels qu'ils vous sont présentés, de donner quitus aux trésoriers et de les féliciter pour la qualité de leur travail et pour leur dévouement.

A Metz, le 26 septembre 2021

Daniel CAVION



Catherine STREB



Biographies :

Georges

Georges est un homme de 44 ans, hébergé à l'association depuis sa sortie d'incarcération dans le cadre d'un aménagement de peine.

Il a grandi dans une famille de 8 enfants avec une éducation très dure et des parents qui avaient peu de moyens. Ses parents sont décédés aujourd'hui et il n'a plus de lien avec sa fratrie. Georges a été victime durant son enfance de violences physiques et sexuelles de la part de son père et de ses frères. Il est parti dès sa majorité à l'armée, puis, grâce au soutien de sa compagne qui fut par la suite son épouse, il a réussi à trouver la stabilité. Il exerce un métier de chauffeur poids lourds, et vit avec son épouse et sa fille dans un logement autonome.

Son enfance douloureuse a atteint de manière significative son image de lui et sa relation aux autres. Son immaturité affective a engendré chez lui une dépendance (à son épouse et à l'alcool). Son épouse décède d'un cancer, le laissant seul avec sa fille. L'alcoolisme et la dépression l'amènent à réaliser un acte qui le conduit en prison.

Georges dit qu'avant la détention, il n'avait jamais rencontré de difficultés pour faire ses démarches administratives ou d'accès aux droits. Il explique qu'en détention il est difficile de réaliser ses démarches car elles se font par courrier et sont transmises au Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, ce qui prend beaucoup de temps. Néanmoins, si on s'y prend à l'avance et que l'on anticipe ses demandes, il n'y a aucun problème pour les réaliser. Georges semble avoir intégré les rouages de l'administration pénitentiaire ce qui lui a permis de pouvoir effectuer ses démarches sans problèmes.

George a écrit seul sa lettre de demande d'admission. Il souhaite revenir habiter à Metz. Il nous écrit « *j'espère tellement avoir l'opportunité de recommencer ma vie du bon pied, apaisé, serein et surtout de prouver aux gens que je ne suis pas fait pour l'univers carcéral* ».

Il a eu des difficultés en arrivant à l'association car aujourd'hui les démarches sont dématérialisées. Il a eu du mal à les effectuer car il n'avait pas de connaissance et d'aisance en informatique. Georges a trouvé rapidement un emploi et s'y est tenu tout le temps de son placement. Il a aussi été suivi par un psychologue afin de travailler ses grandes souffrances et ses dépendances. Ses relations aux autres n'ont pas toujours été simples à Alerpi. Il a pu intégrer à sa sortie un bel appartement autonome.

Jérôme

Jérôme est un homme de 35 ans accueilli dans le cadre d'un placement à l'extérieur. Il a cumulé plusieurs peines qui l'ont amené à réaliser une quinzaine d'années d'incarcération. Il a grandi dans le Bas-Rhin et ne connaît pas la ville de Metz. Il a donc choisi de faire son placement ici pour éviter ses anciennes fréquentations.

Il a grandi dans une fratrie de 5 enfants, ses parents sont décédés et il n'a plus de lien réel avec ses frères et sœurs. Il a vécu dans un contexte précaire au sein d'une famille de gens du voyage. Aujourd'hui papa de 5 enfants, il tente de s'investir, mais la justice cadre les relations. Jérôme a beaucoup de mal à respecter ce cadre.

Il n'a pas suivi une scolarité longue et ses bases éducatives et culturelles diffèrent de certaines attentes de notre société. Pour autant il est apte à des emplois manuels différents et sait se débrouiller.

Sa santé psychique est fragile et il est suivi par différents spécialistes afin de canaliser ses conduites à risques, ses addictions, ses souffrances.

Lorsque Jérôme n'était pas en détention il vivait dans des foyers ou à la rue car il n'avait pas les moyens de prétendre à un logement.

Jérôme écrit sa lettre lui-même et exprime de manière très claire ses désirs et son projet. Il souhaite « *une nouvelle vie* » en démarrant par un aménagement de peine à l'association.

Une fois à Alerpi, c'est une personne très en souffrance avec un besoin de soutien humain poussé que nous avons appris à accompagner. Il a rencontré des difficultés pour se rendre à ses rendez-vous, se déplacer en autobus, entretenir son studio, comprendre les documents administratifs, réaliser ses démarches et organiser ses papiers. Avec Jérôme, nous avons effectué des trajets en bus, pour faire ses premières courses, aller au centre des addictions, et autres démarches. Outre les besoins d'accompagnement, il avait besoin de beaucoup de temps, demandait à ce qu'on lui répète plusieurs fois les choses. La gestion du budget était un gros problème. Les notions d'hygiène n'étaient pas intégrées : il lui a ainsi fallu apprendre à dormir avec des draps, à entretenir le logement...

Ses souffrances psychiques, ses addictions, le grand décalage entre son mode de vie et celui que demande la société ont rendu l'accompagnement long et fastidieux, nécessitant même une hospitalisation sous contrainte et, à sa sortie, la mise en place d'un suivi médical à Alerpi. Parfois pénible, souvent attachant, Georges a été malmené par le groupe qui a abusé de sa vulnérabilité.

Il est reparti en ayant un logement autonome et un réseau de professionnels pour prendre le relais. Malgré ce maillage pour l'accompagner et le soutenir, il a récidivé quelques mois après sa sortie.